

FFP3 NR



Utilisation

FFP3: protection contre les aérosols solides et liquides (p. ex. brouillards d'huile) non-toxiques, de faible à moyenne toxicité, et de haute toxicité dans le cas de concentrations allant jusqu'à 50 x VME ou 20 x VLE, [i.e. APF=4].

Protège par exemple contre les poussières de la laine de verre, de la laine de roche, contre le plomb, le chrome, les bois tendres, les fumées métalliques, les bactéries (légionellose)... S'utilise dans l'industrie, le BTP, les filières du bois, la métallurgie, la santé...

VME = Valeur Moyenne d'Exposition. VLE = Valeur limite d'exposition. APF = Facteur de Protection attribué.

Caractéristiques techniques

- ✓ **Désignation:** Demi-masque respiratoire filtrant contre les particules solides et liquides. Usage unique. Double élastique de serrage. Pince-nez métallique ajustable. Modèle pliable. Pli vertical. Avec valve. Non ré-utilisable.
- ✓ **Matière:** non-tissé polypropylène.
- ✓ **Coloris:** extérieur jaune, intérieur blanc.
- ✓ **Classification:** FFP3 NR.
- ✓ **Durée de vie:** si conservé suivant les conditions de stockage, jusqu'à 5 ans à partir de la date de fabrication.
- ✓ **Conditionnement:** - carton de 12 boîtes.
- boîte de 20 pièces. 
- chaque masque sous sachet individuel.

En savoir plus: www.singer.fr

Principaux atouts

- ✓ La qualité et la garantie d'une fabrication **ISO9001 et ISO14001**.
- ✓ Type pliable, facile à stocker et à emporter.
- ✓ Le système de serrage permet de laisser suspendre le masque. Coussinet nasal en mousse très confortable.
- ✓ Serrage élastique sans latex. Sans agrafe. Ne blesse pas la peau. Emballage individuel hygiénique.
- ✓ Couche intérieure (polypropylène) souple et confortable.
- ✓ Valve d'expiration pour un plus grand confort d'utilisation.
- ✓ Emballage de présentation attrayant.

Conformité

Ce produit a été testé suivant la norme européenne **EN149: 2001 +A1: 2009:**

«Demi-masques filtrants contre les particules. Exigences, essais, marquage.

Il est conforme à la **Directive Européenne 89/686/CEE** relative aux Equipements de Protection Individuelle (EPI de catégorie III).

Attestation d'examen CE de type délivrée par **BSI**, organisme notifié **n°0086**.

EN149: exigences	FFP1	FFP2	FFP3
Moyenne de la fuite totale vers l'intérieur	< 22 %	< 8 %	< 2 %
Pénétration initiale maximum des aérosols d'essai (Chlorure de sodium ou huile de paraffine).	< 20 %	< 6 %	< 1 %
Résistance respiratoire - à l'inspiration (30l/min) - à l'inspiration (95l/min) - à l'expiration (160l/min)	< 0,6 mbar < 2,1 mbar < 3,0 mbar	< 0,7 mbar < 2,4 mbar < 3,0 mbar	< 1,0 mbar < 3,0 mbar < 3,0 mbar

CE 0086

Votre partenaire **SINGER® SAFETY**

SINGER® 
safety